Académie de POITIERS Collège Claudie Haigneré 16170 ROUILLAC

PROCES - VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date: MARDI 22 NOVEMBRE 2016

Année scolaire: 2016/2017

Numéro de séance: 02

Date de transmission de la convocation aux membres : 10 novembre 2016

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI 2^{ème} convocation (oui/non) : /

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : SOUS François

Secrétaire de séance : Les enseignants

Quorum (13 ou 16): 13

Nombre de présents : 16 (+ une personne invitée : Mme BERNUCHON)

Ordre du jour

I- Vie pédagogique et éducative :

- * Mise en place des différentes instances.
- * Règlement intérieur du conseil d'administration.
- * Divers.

II - Fonctionnement général :

- * Collège au cinéma.
- * Attribution des logements de fonction.
- * Tarifs restauration 2017.
- * Conventions (Groupement comptable, BIA...).
- * Délégation de signature pour les marchés.
- * Délégation de signature pour les contrats et conventions.
- * Délégation de signature au gestionnaire.
- * Tarifs dégradations.
- * Permanences de petites vacances.
- * Divers.

III - Vie budgétaire et financière :

- * Budget 2017.
- * Divers.

IV - Questions diverses : /

Annexe:

- * Règlement intérieur du conseil d'administration.
- * Budget primitif 2017.
- * Rapport du chef d'établissement.
- * Dotation de fonctionnement du CD16.



PRESENCE au CONSEIL

Séance du Mardi 22 Novembre 2016

	Titulaires		Suppléan	its					
	Qualité	Nom – Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]		P[¤]	A[¤]	[¤
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SOUS François	X						
	Proviseur ou principal adjoint	1							
	Gestionnaire	ROYER Pascal	Х						
	C.P.E.	FAUQUEMBERGUE Lauriane	X						
ADI	Directeur adjoint de la SEGPA	1							
US AUX	Collectivité de rattachement	BONNEAU François BEAUGENDRE Marie Henriette			X X				
ELUS	Groupement de communes	LAIDET Alain (à titre consultatif)			Х				
	Commune siège	TRAINAUD Michel			X				
PER	SONNALITE QUALIFIEE	LAMY Marc VANDESTICK Laurence			X X				
		DESSERTENNE Emilie	X						
ш⊢		VERBOIS Nadège	Х						
LS DE	Personnel	POITOU Isabelle			X	BOURBIGOT Virginie	Х	_	
NEL	d'enseignement	GAILLARDON Mélanie	Х						
SON		NAURY Alain	X					_	
PERSONNEL		BOULOT Sophie			Х	CONSTANTY Sylvie	Х		
	Personnels administratifs,	GILLES-BARTHE Véronique			Х	·			
	techniques, ouvriers, sociaux et de santé	FAVREAU Laurence	Х						
s		RENAUDEAU Katia	X						
ELEVES		DESMOULINS Sandrine	Х						
D'ELEVES et	Parente d'élèves	LABRUNE Maggy			Х			"	
	Parents d'élèves	HOUDAS Laurence	Х						
		BALLON Joëlle	X						
	İ	VINCENT Séverine	X						
PARENTS		VINCENT Romain	Х			-			
	Elèves	EPOUPA MALOBE Pierre	X						

[x] P: Présent - A: Absent - E: Excusé



Ouverture de séance à 18h20 - 16 présents.

Le secrétariat de la séance sera assuré par Madame Dessertenne.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité. La présentation du nouveau budget du séjour ski 2017est ajoutée à l'ordre du jour.

Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration à l'unanimité.

1 – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE :

- Mise en place des différentes instances

Commission permanente:

Principal	M.Sous François	
Gestionnaire	M. Royer Pascal	
Représentant Collectivité de rattachement	M. BONNEAU François	
1 ATOSS titulaire / suppléant	Mme GILLES Véronique	Mme FAVREAU Laurence
	M. ARLOT Valentin	Mme VERBOIS Nadège
3 enseignants titulaires / suppléants	M. NAURY Alain	Mme DESSERTENNE
o enseignants titulaires / suppleants		Emilie
	M. GERVAIS Christophe	Mme Poitou Isabelle
1 représentants des élèves titulaires / suppléants	M. EPOUPA Pierre	Mme FALOURD Camille
	Mme DESMOULINS Sandrine	Mme LEFRILEUX Sophie
3 représentants des parents titulaires / suppléants	Mme HOUDAS Laurence	Mme PEYRARD Sandrine
	Mme VINCENT Séverine	Mme BALLON Joëlle

Conseil de discipline :

Principal	M. Sous François	
Gestionnaire	M Royer Pascal	
CPE	Mme Fauquembergue Lauriane	
1 ATOSS titulaire / suppléant	Mme BOISUMAULT Karine	M. MOREAU Jean- Jacques
	Mme DESSERTENNE Emilie	M. ARLOT Valentin
4 enseignants titulaires / suppléants	M. DESAUTEL Jean-Philippe	Mme GAILLARDON Mélanie
	Mme BOURBIGOT Virginie	Mme CONSTANTY Sylvie
	Mme POITOU Isabelle	Mme VIGNAUD Gaëlle
	Mme PEYRARD Sandrine	Mme VINCENT Séverine
3 représentants des parents titulaires / suppléants	Mme LABRUNIE Maggy	Mme HOUDAS Laurence
	Mme VIGNERON Séverine	Mme BALLON Joëlle
2 représentants des élèves titulaires / suppléants	M. CHARRIER Aymé	Mme FALOURD Camille
Z representants des eleves titulaires / suppleants	M. VINCENT Romain	M. EPOUPA Pierre

Commission Hygiène et Sécurité :

RESUME des MISSIONS : faire le point et des propositions concernant les différents aspects de l'hygiène et de la sécurité dans la vie de l'établissement

- Principal
- Gestionnaire
- C.P.E.
- Infirmière
- Médecin scolaire
- Un représentant de la collectivité territoriale de rattachement : M. BONNEAU François

2 professeurs : Titulaires + Suppléants

Mme GAILLARDON Mélanie	M. DESAUTEL Jean-Philippe
Mme CONSTANTY Sylvie	M. NAURY Alain

- 1 ACMO: M. Veyrier François
- 1 ATOSS : Mme Favreau Laurence
- 2 parents d'élèves :

Mme BALLON Joëlle	Mme HOUDAS Laurence
2 élèves :	
M. CHARRIER Aymé	M. EPOUPA Pierre

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

RESUME des MISSIONS : contribuer à la mise en place de projets concernant la santé et la citoyenneté.

- Principal
- CPE
- Gestionnaire
- ACMO
- Chef cuisine
- 1 Représentant de la collectivité de rattachement

M. LAIDET Alain

- 3 personnels sociaux et de santé (Infirmière, médecin scolaire et assistante sociale)
- 3 enseignants

Mme BOURBIGOT Virginie
Mme VERBOIS Nadège
Mme BOULOT Sophie

3 parents

Mme LEFRILEUX Sophie
Mme BALLON Joëlle
Mme HOUDAS Laurence

2 élèves

M. VINCENT Romain

Mme FALOURD Camille

18h29 Arrivée de Madame BERNUCHON (personne invitée)

18H30 Arrivée de Madame BOURBIGOT (le nombre de votant passe à 17).

- Lecture du <u>règlement intérieur du conseil d'administration</u> par Monsieur SOUS. Notre attention est portée sur l'ajout d'un paragraphe supplémentaire concernant la future accessibilité des comptes rendus du conseil d'administration sur le site du collège.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

2 - FONCTIONNEMENT GENERAL:

- Information sur l'action Collège au Cinéma : une classe de 6ème + la classe ULIS participeront cette année.
- Attribution des <u>logements de fonction</u> par nécessité absolue de service pour Monsieur SOUS et Monsieur ROYER.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Tarifs restauration 2017 : Le tarif "personne extérieure" conserve le même tarif que l'an passé, soit 4,50 euros. Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.
- Conventions :
- •Concernant le groupement comptable, une nouveauté cette année, la mise en place de la réquisition par Madame BERNUCHON. Ceci entraîne un coût, à savoir 1 % des recettes de l'exercice précédent plus un forfait. Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.
- •BIA, un partenariat entre l'aéroclub d'Angoulême et le collège pour l'élève Romain VINCENT. Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.
- <u>Tarifs dégradations</u> Monsieur ROYER propose un forfait fixe minimum : pour une dégradation simple 5 euros.

pour un graffiti 10 euros.

Concernant les autres tarifs, pas d'augmentation. Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Permanence des petites vacances :

Toussaint : les 20 et 21/10/2016 Noël : les 19 et 20/12/2016 Hiver : les 20 et 21/02/2017 Printemps : les 18 et 19/04/2017.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Budget ski 2017 :

M. ROYER informe que la part famille, du voyage au ski 2017, passe à 300 euros au lieu de 330, pour un coût global de 345,73 euros par élève.

Quatre vingt sept élèves partiront, néanmoins les élèves de la classe Ulis ne pourront pas se joindre aux autres faute de place suffisante, ce qui est « un regret », comme le souligne Madame VERBOIS.

	Budget P	REVU		
Dépenses / Revers	ements	Recettes		
220,00 €				
Hébergement ski + location	23 110,08 €	Subventions diverses		
tarif hébergement par participant :		SIVOS		
268,28 €			5 090,08€	
Remontée + ESF+divers	4 900,00 €	RESSOURCES PROPRES		
Transport (héb,chauf,) Frais annexes chauffeur Coût encadrant	5 180,00 €	(à faire voter au C.A. + acte séparé)	2 000,00€	
3 111,57 € Recette hors famille couvrant accompagnant			0,00 €	
7 090,08 €				
Régie	0,00 €			
		Familles	26 100,00 €	
	33 190,08 €		33 190,08 €	
	Solde =	0,00 €		
Coût par e	élève proposé au C.A.	300,00 €	7	
part calculée a	utomatiquement par élève =	345,73 €		
S	oit un coût par jour de	86,43 €	11,4325	

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

- Don du Foyer socio éducatif de 2 000 euros pour le séjour skì :

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17.

3 - VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE:

Budget 2017 :

On peut constater que cette année la dotation pour l'établissement est inférieure à l'année précédente, étant donné que l'effectif est en baisse.

Concernant le budget pédagogique, il est fixé en fonction des divers besoins. Ainsi, la subvention allouée par le S.I.V.O.S est ventilée sur les dépenses pour les activités pédagogiques de 2017. En conséquence, elles sont donc plus importantes qu'en 2016 malgré la baisse technique de la dotation (pas de séjour à l'étranger en 2017). Pour les dépenses Administration et Logistique (ALO) celle-ci seront supérieures à l'an passé.

19h36, départ de l'élève EPOUPA MALOBE, le nombre de votant passe à 16. 20h10 Monsieur NAURY s'absente quelques instants, le nombre de votant passe à 15.

Vote à l'unanimité du budget prévisionnel : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15.

Retour de Monsieur NAURY à 20h15, le nombre de votant passe à 16.

- <u>Délégation de signature</u> du conseil d'administration au chef d'établissement pour les marchés :

Le conseil d'administration autorise pour l'année civile 2017 la signature par le chef d'établissement des marchés ayant une incidence financière annuelle, dans le respect de l'article 28 du code des marchés publics et dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

Vote à l'unanimité : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16.

4 - Questions diverses:

Néant.

La secrétaire de séance,

E. DESSERTÉNNE

Président du Conseil d'Administration.

F. SOL





Collège Claudie Haigneré Rouillac REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titre I: COMPOSITION

Article 1^{er} – Le Conseil d'Administration est composé conformément au décret N° 85.924 du 30 août 1985.

Titre II: CONVOCATIONS

Article 2 – Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire à l'initiative du Chef d'Etablissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande du Chef d'Etablissement ou de la moitié au moins de ses membres ayant voix délibérative, sur un ordre du jour précis et limité. Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques.

Article 3 – Le Chef d'Etablissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie une convocation à ses membres, accompagnée du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires au moins dix jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence. L'ordre du jour définitif est établi et voté en début de séance.

Article 4 – Tout membre élu titulaire du Conseil d'Administration momentanément empêché de siéger est remplacé par un suppléant.

Titre III - SESSION ET TENUE DES SEANCES

Article 5 – Le Conseil d'Administration ne peut siéger valablement en début de séance que si le nombre des membres présents est égal à la majorité des membres du Conseil d'administration en exercice. Si le quorum n'est pas atteint, le Conseil d'Administration est convoqué en vue d'une nouvelle réunion, qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à 1 jour.

Article 6 – Au début de chaque séance le Conseil d'Administration

- désigne un ou des secrétaires de séance.
- approuve le Procès Verbal de la séance précédente,
- adopte l'ordre du jour.

Article 7 – Le Président du Conseil d'Administration peut inviter toute personne dont la présence lui paraîtrait utile à assister à une délibération du Conseil, à titre consultatif.

Article 8 – Il appartient au(x) secrétaire(s) de séance désigné(s) de rédiger le procès verbal qui doit être signé du (des) secrétaire(s) et du Président. Une copie est envoyée à la collectivité de rattachement et à l'autorité académique dans le délai imparti. Sa diffusion est limitée aux membres du Conseil. Un exemplaire destiné à informer les membres de la communauté scolaire sera affiché dans le Collège et diffusé sur le site internet du collège.

Article 9 – Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande. Les abstentions, les bulletins blancs et nuls ne sont pas comptés.



CHARENTE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'EDUCATION

Direction des collèges et des transports Service administration des collèges

Bureaux : 36 rue de l'Arsenal 16000 ANGOULÊME Téléphone : 05 16 09 75 62

Angoulême, le 26 OCT. 2016

Monsleur François SOUS Principal du Collège Claudie Haigneré 631 Avenue Paul Ricard B.P. 17 16170 ROUILLAC

Affaire suivie par : F. GOMEZ-MATHIEU/KE Ligne directe : 05 16 09 77 79 0 3 NOY. 2016

Monsieur le Principal,

L'Assemblée départementale, lors de sa séance du 11 octobre dernier s'est prononcée au titre de l'exercice 2017, d'une part, sur le montant des dotations de fonctionnement alloué aux collèges tel qu'il ressort du nouveau mode de répartition adopté en 2013, et d'autre part, sur les dispositions relatives au fonctionnement des services de restauration.

Vous trouverez ci-après les termes de la refonte du mode de calcul de la dotation (Point I) puls l'exposé de la dotation 2017 octroyée à votre établissement selon le nouveau mode de répartition (Point II).

I - MODE DE CALCUL DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT

Le nouveau mode de calcul repose sur deux orientations majeures :

- la prise en compte par une dotation spécifique des dépenses de l'ensemble des fluides, au-delà du seul poste chauffage par un suivi individualisé des dépenses et besoins de chaque établissement, intégrant en outre la réalité des variations tarifaires subies et les variations de rigueur climatique. Un tableau de bord de suivi des consommations et dépenses énergétiques a été élaboré à cet effet;
- la détermination d'un deuxième terme de dotation « de fonctionnement général » recouvrant l'ensemble des autres dépenses :
 - → dépenses pédagogiques,
 - → fonctionnement courant,
 - → petits travaux immobiliers,
 - → sorties et séjours pédagogiques.

Cette dotation s'appuie sur des Indicateurs (surface, effectif et repas) et critères lisibles et objectifs et l'analyse préalable des budgets précédents.

Par la pondération des indicateurs de surface et d'effectif, le système tient compte des spécificités pédagogiques et des sujétions particulières d'entretien immobilier. S'agissant des effectifs, le coefficient de pondération appliqué est établi comme suit :

Collège « ambition réussite »	Coefficient 1,8
1 élève interne	Coefficient 3
1 élève ULIS	Coefficient 3

En 2016, la dotation était donnée pour chaque établissement par la formule :

Dotation = 30 809.05 € + 4.190 €/m² pondéré + 43. 060 €/élève pondéré + 0.3228 €/repas

Je vous précise que les recettes du service de restauration contribuent à ces deux dotations à hauteur de 0,1614 €/repas pour les fluides et 0,3228 €/repas pour le fonctionnement courant.

* *

Le Département lors de sa session du 11 octobre 2016, s'est prononcé sur les montants des dotations à allouer aux établissements au titre de l'exercice 2017, selon le nouveau modèle de répartition tel qu'il vient d'être rappelé.

II - DOTATION DE FONCTIONNEMENT A ALLOUER POUR L'EXERCICE 2017

Cette dotation s'articule autour de trois composantes : la **dotation** « **fluides** » (II.1), la **dotation courante** (II.2) et la **dotation restauration** (II.3).

II.1 La dotation « fluides » 2017

Pour la détermination de cette dotation, outre les données relatives aux consommations et dépenses engagées par les établissements ces deux dernières années, les prévisions de variations tarifaires suivantes ont été prises en compte :

- → eau: + 2,5 %;
- → bols granulés : + 3 % ;
- → gaz: 0 %, les prix proposés dans le cadre du marché actuel ont été retenus ;
- → électricité: + 2,5 %, à l'instar du gaz, les prix proposés au titre du marché actuel ont été retenus (marché renouvelé en janvier 2016);
- → réseau de chaleur : + 2,5 %.

Vous trouverez annexe 1, la fiche personnalisée fixant pour votre établissement, le montant de la dotation « fluides » alloué au titre de l'exercice 2017, (considérant comme rappelé précédemment que la dotation restauration contribue pour un tiers de son montant aux dépenses de fluides correspondantes).

Cette fiche met en parallèle la nature des fluides utilisés par l'établissement, les consommations de référence telles que constatées pour votre collège.

Il est à noter que pour certains établissements, cette dotation fait abstraction des dépenses couvertes par les recettes attendues d'autres structures bénéficiaires.

Je vous précise également que les surfaces des logements de fonction sont, comme par le passé, intégrées dans le calcul de la dotation de fonctionnement.

II. 2 La dotation courante 2017

La dotation courante permet de couvrir les dépenses pédagogiques, l'entretien immobilier et les dépenses de fonctionnement général des établissements.

Comme indiqué en introduction, cette dotation intègre les dotations « sorties et séjours pédagoglques » soit 3 226 €, « petits investissements travaux », soit 11 % de la dotation globale de fonctionnement hors restauration.

S'agissant de ces deux termes, je vous précise que les établissements auront comme par le passé à établir un bilan des actions conduites.

Pour rappel, les dotations spécifiques (piscine, classe relais...) continueront à être versées distinctement suivant les modalités antérieures.

Lors de sa session du 11 octobre dernier, le Département a décidé de reconduire les termes de la formule paramétrique tels qu'arrêtés en 2016 conduisant, pour l'année 2017 en intégrant les effectifs pondérés (13 925 élèves pondérés cf. annexe 2), aux valeurs suivantes :

Dotation 2017 = 30 809,05 € + 4,190 €/m² pondéré + 43,060 €/élève pondéré

Vous trouverez annexe 3 les correspondances établies pour votre établissement.

MUTUALISATION DES ACHATS

Dans le cadre de la mutualisation des achats entre les services du Département et les collèges, il est prévu que la collectivité procède à l'acquisition des vêtements de travail et des équipements de protection individuels (EPI) destinés aux agents TOS.

La somme correspondant à la dépense afférente établie pour votre établissement à 2 400 € pour l'année 2017, sera décomptée de la dotation globale de fonctionnement à allouer au collège pour l'exercice cité en référence.

En fonction de l'ensemble de ces éléments, la dotation de fonctionnement allouée à votre établissement pour l'année 2017, déduction faite de la dépense correspondant à l'achat des vêtements de travail et des EPI, s'élève à 91 390 € selon le détail figurant annexe 3.

II.3 Restauration

Pour ce qui a trait à l'organisation et au fonctionnement des services de restauration, le Département a décidé de poursuivre la réforme engagée en 2008. Dans ce cadre, pour l'année 2017, les dispositions exposées ci-après ont été adoptées :

 la dotation restauration fixée au plan départemental est constituée d'une dotation denrées et d'une dotation pour contribution aux charges générales,

a) <u>la dotation denrées :</u>

- → établie à partir du montant des dépenses consacrées à l'achat de denrées, rapporté au nombre de repas servis (toutes catégories de rationnaires confondues) pour l'année 2017;
- → la dotation denrées "cible" est fixée à 1,98 € par repas servi ;
- → la dotation de 1,98 € (valeur cible) sera délivrée à tous les établissements dont le crédit nourriture se situait à un niveau inférieur :
- → tout ratio se situant avant la réforme à un niveau supérieur sera maintenu à sa valeur jusqu'à ce que la « dotation cible » le rattrape par actualisations annuelles successives;

b) la dotation pour contribution aux charges générales :

- → ces charges comprennent l'achat de fournitures, d'énergies, de produits d'entretien et le renouvellement des petits matériels de cuisine. Les dépenses liées à l'achat des gros matériels de cuisine sont désormais prises en charge par le Département au titre du Fonds Départemental pour l'acquisition et le renouvellement de ces matériels;
- → le montant de la dotation pour charges générales tel qu'arrêté en 2016 est reconduit, solt 0,4842 € par repas servi. Cette dotation versée par le Département aux établissements vient désormais abonder la dotation générale de l'établissement; comme stipulé précédemment la répartition est la suivante : 0,1614 € au titre des dépenses de fiuldes, 0,3228 € pour le fonctionnement général de l'établissement;
- → pour les établissements ayant à servir des élèves internes, ce ratio est majoré de 20% pour les repas servis à cette catégorie de rationnaires, soit 1 repas servi = 1,20 repas ; s'agissant des petits déjeuners servis à ces mêmes rationnaires l'équivalence est la suivante : 2 petits déjeuners = 1 repas ;
- → les dépenses correspondantes jusque-là imputées au budget restauration (SRH), le sont désormals au budget général au même titre que toutes les autres dépenses de viabilisation ou de fonctionnement courant ;
- → la dotation restauration servie sur une quantité prévisionnelle est ajustée à la réalité de l'activité ;
- → des outils de pllotage (tableaux de bord financier, de sulvi des effectifs et des repas servis) seront mis en place de façon à suivre les évolutions en termes de repas servis et d'évaluation de la consommation de la dotation denrées affectée à chaque établissement;

• le reversement au Département :

- → l'établissement qui perçoit les recettes reverse au Conseil départemental la différence entre les produits encaissés hors subventions perçues par ailleurs (ex : ONILAIT) et la dotation denrées ;
- → les contributions aux charges de personnels (ex FARPI) sont prélevées au travers de ce reversement ;
- la prise en charge par le Département des dépenses liées à l'achat des gros matériels de cuisine dans le cadre du Fonds départemental pour le renouvellement et l'acquisition de ces matériels;
- les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas :
 - → aux établissements ne disposant pas de service de cuisine et qui sont clients d'une autre entité : tel est le cas du collège de Baignes (service intercommunal) et des collèges Marguerite de Valois à Angoulême et Romain Rolland à Soyaux servis par la cuisine du lycée Marguerite de Valois ;
 - → au collège Pierre Bodet à Angoulême dont l'économie générale du service est très fortement impactée par l'ouverture ou la fréquentation de l'association "le Forum".
 Les dispositions antérieures sont reconduites les concernant.

* *

Par ailleurs, l'Assemblée départementale a fixé pour l'année 2017 et pour l'ensemble des établissements, les tarifs applicables aux différentes catégories de rationnaires.

Lors de cette séance, le Conseil départemental a reconduit l'application du forfait moyen à 4 jours tel qu'il ressort pour l'année 2017 soit 428 €, pour les collégiens qui ne peuvent prendre les repas des mercredis au sein du restaurant scolaire dans les seules circonstances sulvantes :

- → incompatibilité des horaires des services de transport et de restauration *,
- → filières d'enseignement organisées sur 4 jours (quel que soit le cursus, enseignement général ou enseignement spécialisé)*.
- * Si de telles situations existaient dans votre établissement, je vous remercle de bien vouloir les signaler à mes services.

L'absence pour convenance personnelle n'entre bien évidemment pas dans ces cas particuliers, le forfait 5 jours étant normalement appliqué dans cette situation.

Vous trouverez annexe 4 les correspondances établies pour votre établissement.

Le Département a décidé de s'engager dans un programme de formation dédié aux apprentis. C'est ainsi qu'à cette rentrée plusieurs collèges accueillent des apprentis cuisiniers. Au titre de la gratification de leur participation au fonctionnement du service, l'Assemblée départementale a instauré pour les jeunes concernés la gratuité des repas.

Ces dispositions figurent dans le règlement du service restauration adopté en 2011 et transmis à l'ensemble des établissements.

Enfin, s'agissant des aspects alimentaire et nutritionnel, trois axes seront privilégiés :

- → Le sulvi des menus et du plan alimentaire propres à chaque collège intégrant les nouvelles règles nutritionnelles issues des décrets et arrêté du 30 septembre 2011;
- → L'organisation de sessions de formation en direction des culsiniers et des personnels de service, perfectionnement dans la maîtrise des techniques culinaires, approfondissement du cadre réglementaire en matière de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire ;
- → L'accompagnement des établissements dans leur politique d'achats pour rechercher une meilleure adéquation entre la définition des lots, la promotion des produits locaux, le développement des circuits courts.

Par ailleurs, l'Assemblée départementale a adopté les tarifs 2017 applicables aux interventions de l'équipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP), vous trouverez le détail **annexe 5**.

S'agissant de la réforme budgétaire et comptable des EPLE (RCBC), vous trouverez **annexe 6**, la codification adoptée par la collectivité de rattachement pour le suivi des crédits alloués aux collèges.

Comme notifié l'année dernière, il conviendra d'individualiser à travers la création d'un compte spécifique (10687 selon l'instruction codificatrice M9.6) les réserves imputables au service de restauration et d'hébergement. En cas de résultat excédentaire, le solde sera enregistré sous ce même compte à la clôture de l'exercice financier.

Les services du Département restent blen sûr à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Principal, l'expression de ma parfaite considération.

bin à ou,

Pour le Président et par délégation le Directeur général adjoint de la Direction de l'Aménagement et de l'Éducation

Vincent COLAS



DOTATION "FLUIDES" 2017 Collège Claudie Haigneré

Répartition des consommations de référence :

DJU de référence dotation fluides 2017 (1) : 1 989

Fluides	Consommation kWh/DJU de référence (2)	Part consommation chauffage de référence (3)	Part consommation "autres usages" (4)	Consommation de référence (5)
Eau (m3)	-	•	1 279	1 279
Electricité (kWh)	-	7 801	112 215	120 016
Poio Cennuláe (Istália DO)				
Bois Granulés (kWh PCI)	145	288 357	0	288 357

Consommation et enveloppe de référence pour le calcul de la dotation "fluides" 2017 :

Fluides	(6)	Evolution des coûts réels pour les 5 premiers mois de 2015 et de 2016	des coûts des énergles entre 2016 et 2017 (8)	Dotation "fluides" 2017 (9)
Eau (m3)	5 425,43 €	0,00%	2,50%	5 561,08 €
Electricité (kWh)	18 718,50 €	0,00%	2,50%	19 184,41 €
Bols Granulés (kWh PCI)	15 252,22 €	0,00%	3,00%	15 709,78 €

A ajouter pour 2017 :

Dépenses diverses :	0,03 €
Total à alouter	

A déduire pour 2017 :

Recettes:	0,00 €	
Total à déduire	0,00€	

Dotation versée pour 2017 (dont 1/3 de la dotation restauration allouée) : 40 455,25 €

Rappel du reliquat cumulé les années antérieures arreté au 31/12/2015 6 446,93 €

Nota:

DJU de référence dotation fluides 2017 : 1989

	Effectifs source enquête rapide IA	ULIS / UP2A	internes	pond.	Effectifs pondérés	surfaces	pond.	Surfaces pondérés
AIGRE	171			1,00	171	3036	1,15	3491
ANG. A. France	222	11		1,10	244	3521	1	3521
ANG.M Pailet	204			1,80	367	6798	1,3	8837
ANG. J. Michelet*	319	15		1,09	349	4570	1	4570
ANG. J. Verne	406			1,00	406	5114	1	5114
ANG. M. Valois	386			1,00	386	4398	1	4398
ANG. P. Bodet	320	10		1,06	340	6633	1	6633
BAIGNES	156			1,00	156	2842	1	2842
BARBEZIEUX	487	8		1,03	503	6091	1,15	7005
BLANZAC	239			1,00	239	2919	1	2919
CHABANAIS	280			1,00	280	4383	1,15	5040
CHALAIS	228	·		1,00	228	3705	1,15	4261
CHAMPAGNE M.	136			1,00	136	3065	1	3065
CHASSENEUIL	306	10		1,07	326	3693	1,15	4247
CHATEAUNEUF	403			1,00	403	4961	1,15	5705
COGNAC C. B.	411			1,80	740	6948	1,3	9032
COGNAC E. M.	445			1,00	445	6461	1,15	7430
COGNAC F. G.	504	10		1,04	524	7939	1,3	10321
CONFOLENS	365		15	1,08	395	6411	1,15	7373
GOND PONT.	480	10		1,04	500	5242	1,15	6028
JARNAC	415	10		1,05	435	6402	1,15	7362
LA COURONNE	6 67			1,00	667	6052	1,15	6960
LA ROCHEFOUC.	486			1,00	486	4665	1,15	5365
MANSLE	314	10		1,06	334	3467	1,15	3987
MONTBRON	196			1,00	196	3496	1	3496
MONTEMBOEUF	124	_	15	1,24	154	3003	1	3003
MONTMOREAU	211	10		1,09	231	3334	_ 1	3334
ROUILLAC	358	9		1,05	376	3632	1	3632
ROUMAZIERES	169			1,80	304	2989	1	2989
RUELLE	563	10		1,04	583	7121	1,15	8189
RUFFEC	306	9		1,06	324	5806	1,3	7548
SAINT MICHEL	461			1,00	461	4634	1	4634
SEGONZAC	325			1,00	325	3504	1	3504
SOYAUX P. M.F	544	11		1,04	566	4255	1	4255
SOYAUX R. R.	241			1,80	434	5415	1,3	7040
St AMANT DE B.	404	10		1,05	424	3367	1,15	3872
VILLEBOIS LAV.	334			1,00	334	3245	1	3245
VILLEFAGNAN	153			1,00	153	2849	1	2849
TOTAL	12 739	153	30		13 925	175 966		197 096

J Michelet UP2A (-15) 12724

COLLEGE CLAUDIE HAIGNERE ROUILLAC

DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2017 (hors contribution restauration scolaire)

	_
Surfaces pondérées	3632
Elèves pondérés	376
Elèves	358
DONNEES COLLEGE	

DOTATION COURANTE (hors restauration)	Partle fixe	E/m2 pondéré	C/élève pondéré	Montant
Dépenses pédagogiques (dotation sorties séjours incluse)	11 647,48 €	9,00,0	24,647 €	20 915,00 €
Entretien immobilier (dotation "petits travaux" incluse)	8 598,46 €	2,341€	0,00€	17 102,00 €
Fournitures et fonctionnement général	10 563,10 €	1,848 €	18,413€	24 200,00 €
Total	30 809,05 €	4,190€	43,060 €	
DOTATION FLUIDES (hors restauration)				31 573.00 €

93 790,00 €	
DOTATION DE FONCTIONNEMENT (montant arrondi)	

	2 400,00 €	
Vêtements de travall et équipements de protection individuels, montant à déduire de la DGF	(dépense prise en charge par le Département)	

(dotation versée en 2 termes de 50%: janvier et juillet 2017)

DOTATION DE FONCTIONNEMENT: MONTANT MANDATE 91 390,00 €

COLLEGE de ROUILLAC

RESTAURATION SCOLAIRE DOTATION RESTAURATION 2017

- ⇒ Dotation denrées : 1,98 € par repas servi,
- ⇒ Dotation pour charges de fonctionnement : 0,4842 €/repas servi se répartissant pour 1/3 pour les dépenses de fluides et 2/3 pour les charges générales du restaurant scolaire.
- → La dotation est calculée par référence au nombre de repas servis en 2016 :
- ✓ la dotation servie sur une quantité prévisionnelle est ajustée à la réalité de l'activité constatée au cours de l'année 2017 ;
- ✓ Des outils de pilotage (tableaux de bord financier, de suivi des effectifs et des repas servis) seront mis en piace de façon à suivre trimestriellement les évolutions en termes de repas servis et d'évaluation de la consommation du crédit nourriture affecté à chaque établissement.
- -- Seule la dotation pour charges de fonctionnement est versée à l'établissement.
- → L'établissement qui perçoit les recettes émanant des différentes catégories de rationnaires, dédiera 1,98 € à l'achat de denrées par repas servi.
- → L'établissement reverse au Conseil départemental la différence entre les produits encaissés et la dotation denrées.

* * *

TARIFS 2017

Prix forfait 4 jours collégiens ½ pensionnaires	Prix du ticket collégiens externes Professeurs et personnels administratifs (indice inférieur à 395)	Agents, surveillants CAE ATP	Professeurs et personnels administratifs TARIF 1 (indice supérieur à 395 et inférieur à 466)	Professeurs et personnels administratifs, agents du Département autres que les TOS TARIF 2 (Indice supérieur à 466)	Hôtes et repas exceptionnels Prix plancher: 4.15 C*
428 €	3,30 €	2,65 €	3,70 €	4,15 €	4,15 €*

^{*} Les établissements sont autorisés à proposer pour ces deux catégories un tarif supérieur.

ANNEXE 5

TARIFS 2017 FIXES POUR LES INTERVENTIONS DE L'EQUIPE MOBILE D'OUVRIERS PROFESSIONNELS (EMOP)

NATURE DES INTERVENTIONS	Trajet inférieur à 15 km (zone 1)	Trajet compris entre 15 et 30 km (zone 2)	Trajet au-delà de 30km (zone 3)
Peinture/réfection sois - murs- maçonnerie	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Electricité/plomberie/maintenance cuisine	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Menuiserie	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Forfait déplacement petits dépannages	15,00 €	20,00 €	32,00 €

L' EMOP est rattachée au collège de Ruelle; les distances afférentes aux trois zones retenues sont calculées au départ du collège de Ruelle.

REFORME DU CADRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE (RCBC) CODIFICATION ET ORIENTATIONS ADOPTEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

I- ACTIONS IDENTIFIEES ET CODES « ACTIVITES »

Actions identifiées - libeliés activités	Codification de l'activité en dépense	Codification de l'activité en recette	
SERVICES GENERAUX			
Dotation universelle de fonctionnement	*- *- :	DGF	
Dotation pour les charges de fonctionnement du restaurant scolaire	2 REST	2 REST	
Dotation apprentissage de la natation pour les élèves des classes de 6ème	2 PISC	2 PISC	
Dotation « sorties séjours pédagogiques »	2 SSE)	2 SSEJ	
Dotation classe relais	2 CLRE	2 CLRE	
Dotation collèges Ambition réussite (ZEP)	2 AMR	2 AMBR	
Dotation déplacements vers les installations sportives	2 SPOR	2 SPOR	
Dotation accuell Ecole départementale de musique	2 EDM	2 EDM	
Opération Collège au cinéma	2 CINE	2 CINE	
Opération Collège au théâtre	2 THEA	2 THEA	
Opération Collège au Patrimoine	2 PATR	2 PATR	
Dotation pour le fonctionnement des sections sportives	2 SSPO	2 SSPO	
Dotation projet innovant (TICE)	2 TICE	2 TICE	
Dotation câblage/Informatique	2 CABL	2 CABL	
Dotation actions en faveur du développement durable	2 DDUR	2 DDUR	
Dotation actions d'éducation à l'environnement (cf. dossier unique)	2 DEEV	2 DEEV	
<u>Eau</u>	2EAU		
Electricité	2ELEC]	
Saz	2GAZ	DGF	
Fuel	2FUEL	JUGF	
Réseau de chaleur	2RCC		
Autres sources d'énergie (à préciser)	2XXX		
Dotation pour petits investissements travaux	2 DTVX	2DTVX	
SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT			
Dotation pour l'achat de denrées	2 DENR	2 DENR	
Produits scolaires forfaits 4 jours		DP4	
roduits scolaires forfaits 5 jours		DP5	
roduits scolaires tickets collégiens 1/2 pensionnaires		DPTIK	
roduits scolaires élèves externes		TIKEXT	
rodults scolaires forfaits collégiens internes		INT	
rodults scolaires forfaits lycéens (1/2 pensionnaires et internes)		LYC	
lébergement « commensaux »		COM	
lepas vendus aux écoles élémentaires et/ou maternelles et/ou IME		ECOLE	
leversement restauration scolaire		2REVR	
otation fonds pour le renouvellement des matériels de culsine		2 DMAT	
Cottsation « fonds hébergement »	FDH		
articipation rémunération agents départementaux (22, 5%)	FARP		

II-SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Création d'un compte spécifique « 106 87 » dédié aux seules réserves du service de restauration pour affectation du résultat annuel de ce service.



Présentation du budget 2017 Rapport du chef d'établissement et du gestionnaire

A- Présentation de l'établissement

Le collège Claudie Haigneré de Rouillac, établissement rural, est situé au nord ouest du département de la Charente. Il accueille 360 élèves dont les familles résident sur les sept communes du secteur scolaire.). Construit en 1971, il a fait l'objet de travaux de rénovation qui devront se poursuivre dans les années futures.

Les effectifs du collège à la rentrée 2016 sont répartis de la manière suivante ;

6èmes	5èmes	4èmes	3èmes	Ulis	TOTAL
81 élèves	96 élèves	86 élèves	88 élèves	09 élèves	360 élèves
3 divisions	4 divisions	4 divisions	4 divisions		15 divisions

La mise en place de la CBC nécessite une politique budgétaire préalable qui consiste à définir les axes prépondérants de la vie de l'établissement et à répartir le budget en préparation entre les services généraux et spéciaux de la future structure budgétaire.

Il est ainsi défini une présentation des lignes générales de création des domaines et des activités compréhensibles et exploitables par tous les acteurs.

B - Origine des ressources

B-1- Dotation de fonctionnement

Le Conseil Général est le principal financeur en matière de fonctionnement et d'investissement. Il octroie une Dotation Globale de Fonctionnement qui s'articule sur deux orientations :

- La prise en compte d'une dotation spécifique de l'ensemble des fluides par un suivi individualisé des dépenses et des besoins de chaque établissement
- La détermination d'une dotation « de fonctionnement général » recouvrant l'ensemble des dépenses : » pédagogiques
 - > sorties et séjours pédagogiques
 - > fonctionnement courant
 - > petits travaux immobiliers

Cette dotation s'appuie sur des indicateurs (surface, effectifs et repas distribués) puis fait l'objet d'une pondération qui tient compte des spécificités pédagogiques ou sujétions particulières.

Pour 2016, la dotation de fonctionnement s'élève à 91 390.00 €

Rappel des dotations précédentes :

	2014	2015	2016	2017
Montant de la DGF	92 738 €	93 198 €	95043 €	91390 €
Variation en %		1 %	1.20 %	- 3.99%

Données collège:

élèves	Elèves pondérés	Surfaces pondérées
358	376	3632

Répartition par services :

	montant	Part / élève
Dépenses pédagogiques	20 915 €	58.42 €
Entretien immobilier	17 102 €	47.77 €
Fournitures et fonctionnement général	21 800 €	60.89 €
Fluides (hors restauration)	31 573 €	88.19 €

B-2- dotation de restauration

La dotation restauration est constituée d'une dotation denrées et d'une dotation pour contribution aux charges générales :

- La dotation denrées est fixée à 1,98 € par repas servi.
- la dotation pour contribution aux charges de fonctionnement qui s'élève à 0,4842 € par repas servi, est répartie de la facon suivante :

> deux tiers soit 0,3228 € pour les charges générales (produits entretien, fournitures, vêtements de travail,...).

>un tiers soit 0,1614 € pour les dépenses de fluides.

En fonction du nombre de repas servis au collège (53620 x 0,4842 € = 25962.80 €), cette dotation est respectivement de 17308.54 € pour le fonctionnement général de la restauration et 8882.25 € pour les fluides.

B-3- Subventions:

- → Etat (fonds social, bourses, carnets de correspondance, droits de reproduction, manuels scolaires)
- → Les repas distribués aux commensaux et hôtes de passage
- → La contribution de partenaires divers (SIVOS....).
- → Les familles qui contribuent directement au fonctionnement du service de restauration et à l'organisation des voyages pédagogiques

D - Service Activités Pédagogiques AP

Il convient de rappeler que la répartition des dépenses pédagogiques s'inscrit conformément aux orientations budgétaires préalablement définies par le chef d'établissement dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

Il faut rappeler la globalisation des crédits d'enseignement par discipline en pôles d'enseignement en privilégiant la notion des besoins en équipements matériels à celle des movens.

En 2017, les axes retenus sont de développer :

- la réussite scolaire, en poursuivant les dispositifs d'accompagnement des élèves dans le cadre de la réforme du collège.
 - o Améliorer la réussite de tous les élèves en les rendant davantage acteur de leur scolarité.
 - o Lutter contre la difficulté scolaire et l'absentéisme présentiel afin d'éviter les sorties prématurées du collège.
 - o Assurer la continuité des apprentissages et des parcours de l'école au collège au lycée (réseau ECLORE).
- la politique d'ouverture culturelle, scientifique et sportive.
- la citoyenneté, la santé, l'information et l'orientation.

Le recueil des actions proposées par les équipes a permis au chef d'établissement de retenir les projets pouvant s'inscrire dans les limites des crédits ouverts au budget. :

Domaines	activités et besoin de financement	Budget ouvert
PADP AUTRES ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES	0PADP1 Autres dépenses pédagogique (Divers)	5 000,00
10 065,00	0PADP2 Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (tab)	5 065,00
	OPAV1 Visites de lycées et d'entreprises	800,00
	OPAV2 Organisation forum des métiers collège	100,00
PAV PARCOURS AVENIR	OPAV3 Déplacement sites universitaires d'Angoulême 4 divisions de 3ème	400,00
	0PAV4 Déplacement FOFE Angoulême	400,00
	OPCES1 Déplacement Forum Santé Angoulême 4 divisions de 3ème	400,00
PCES PARCOURS CITOYEN ET EDUCATION A LA SANTE	0PCES2 Comité Education Santé	200,00
EDUCATION A LA SANTE	0PCES3 Déplacement remise prix CNRD	300,00
	0PCES4 Formation délégués élèves	100,00
PCST CULTURE MATHEMATIQUE,	0PCST1 Matériels consommables	3 000,00
SCIENTIFIQUE ET FECHNOLOGIQUE	0PCST2 Projets Scientifiques	1 500,00
	OPEAC1 Entrées spectacle "Dans la peau de Cyrano" La Palène - 4 divisions de 5ème	500,00
	OPEAC2 Entrées spectacle "Ca nous amènerez ci loin" La Palène - 4 divisions de 4ème	450,00
	OPEAC3 Entrées spectacle "Le cercle de l'équilibre" Le Palène - 4 divisions de 3ème	450,00
PEAC PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET	OPEAC4 Transports et participation entrées 3 séances "collège au cinéma" Cognac 1 div. de 6ème et Ulis	650,00
	0PEAC5 Déplacement Angoulême "Prix littéraire des collègiens" rencontre 2de C. Coulomb	200,00
	OPEAC6 Réalisation 2 fresques. Intervenant Damien GAROT- 2 divisions de 3ème	700,00
	0PEAC7 Sortle Bordeaux classe Ulis	450,00
	13EAC8 Fourniture (musique+arts plastiques)	900,00

PEDD EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	0PEDD1 Sensibilisation aux développement durable	100,00
PEMI EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION	OPEMI1 Abonnements, livres documentaire, livres de fiction	3 200,00
	0PEMI2 Atelier lecture et Prix litéraires	1 000,00
DEDG EDI ICATIONI DI IVOIOLIE	0PEPS1 Séjour Ski	34 000,00
PEPS EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	OPEPS2 Equipements sportifs	1 450,00
-1	0PEPS3 "Les Ovalies" 6èmes déplacement Cognac	400,00
PMLS MAITRISE DES LANGUES 81 SOCIETE	OPMLS Lettres, LV1 et 2, hist-géo	1 300,00

Ces axes retranscrits au sein du domaine AP sont en lien avec le projet académique et le projet d'établissement intègrent également les dispositions de la réforme du collège et du nouveau socle qui sont appliquées à la rentrée 2016.

- > LES PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE:
- > LE PARCOURS CITOYEN ET L'EDUCATION A LA SANTE
- > LES PARCOURS AVENIR
- > LA CULTURE MATHEMATIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
- > LA MAITRISE DES LANGUES ET SOCIETE
- > L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- > L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- > L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION
- ➤ LES AUTRES ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES (en particulier les EPI)

4 - service VIe de l'Elève VE

Ce service correspond au fonds social collégien. Il a permis d'apporter des aides au niveau de la demi-pension, aux voyages et exceptionnellement des aides d'urgence.

Au 08 novembre 2016 le reliquat après subvention s'élève à 4103 €. Il a servi de base au calcul du budget 2017.

5 - service Administration et Logistique ALO

Ce service regroupe les charges spécifiques telles le carburant, les fournitures administratives bénéficiant à la communauté éducative (consommables, papeterie,...), les produits d'entretien et les vêterments de travail du personnel, les produits pharmaceutiques, les charges de viabilisation, les frais postaux et de téléphone, les frais de réception, les redevances de logiciels, les assurances, la location des copieurs et les frais de reproduction, ...

Si le Conseil Départemental de la Charente met en place de nombreux marchés pour le regroupement des achats concernant la fourniture d'électricité, de gaz, de téléphonie, et la maintenance concernant les contrats obligatoires, l'entretien courant reste un poste onéreux, mais tous les usagers s'accordent à dire que le maintien en état des infrastructures contribue à la continuité du bon fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Les principaux travaux prévus pour 2017 sont :

- La poursuite des travaux de rénovation des salles de classe

6 - <u>Service de Restauration et d'Hébergement SRH</u>

Les modalités financières de ce service sont encadrées par la collectivité territoriale qui fixe les tarifs d'hébergement.

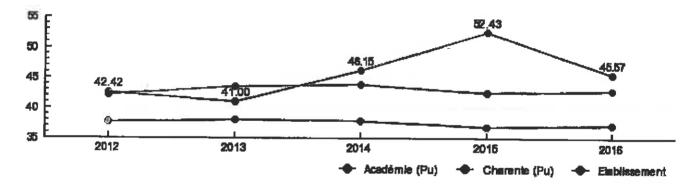
Evolution des effectifs demi-pensionnaires :

%élèves Demi Pensionnaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif	385	389	393	418	414	392	415	358
% DP	94,81	95,63	93,13	94,26	94,69	93,88	95.6	97.5
Effectif DP	365	372	366	394	392	368	397	349

L'effectif du collège est ponctuellement en baisse cette année. Le nombre de demi-pensionnaires reste élevé: 97% des élèves et l'établissement sert près de 54 000 repas à l'année. L'adhésion aux groupements d'achats favorise l'achat de denrées à prix compétitif.

L'équipe de restauration cuisine poursuit son souhait de mettre en avant l'utilisation de produits frais, l'intégration accrue de produits bio, et privilégier les producteurs régionaux et les circuits courts. Les menus, élaborés à partir du Plan National Nutrition Santé sont validés par une diététicienne dépendant du Conseil Général.

Pourcentage d'élèves de 6ème d'origine sociale défavorisée



Les taux de catégories socioprofessionnelles non favorisées impacte directement les règlements de la demi-pension. En 2016-2017, sur un taux moyen autour de 45 % de CSP défavorisés seulement 22.6 % de familles d'élèves bénéficient de bourses nationales

7 - Service Bourses Nationales SBN

Ce service, équilibré en dépenses et en recettes, inclus uniquement les bourses et les remises de principe.

Répartition des effectifs boursiers : pour un total de 81 élèves (soit 22.63 % de la population totale des élèves).:

	Taux 1 = 84 €	Taux 2 = 231 €	Taux 3 = 360 €
Nombre d'élèves boursiers	34	29	18

8 - Masse salariale des personnels

Conseil départemental :

Masse salariale du 01/11/2014 au 31/10/2015 9.00 ETP 320 571,60 €

Répartition de la masse salariale employeur

Masse salariale EPLE : Fonctions éducatives :	4,00 ETPT	106 392,00 €
➤ Masse salariale Etat :		
Fonctions enseignement/formation:	26,08 ETPT	1 702 468.11 €
(dont suppléance 0,47 ETPT 117599.52 €)		
Fonctions éducation, santé, social :	2,47 ETPT	117 599.52 €
Fonctions de direction et d'administration:	2,90 ETPT	193 809.20 €
Total Etat	31,45 ETPT	2 013 876.83 €
Total général	44,45 ETPT	2 440 840.43 €

F. SOUS

Exercice: 2017

Etablissement :

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017

631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Téléphone: 05.45.96.54.11

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

M. SOUS François, chef d'établissement



DEPARTEMENT: CHARENTE

Exercice: 2017

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.1

Pour les A.C.

Page n° 2

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

Etablissement:

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

	RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE	ERVICE	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	MENT	
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	69 665.00	69 665.00	0.00
Vie de l'élève	4 000.00	4 000.00	0.00
Administration et logistique	158 532.56	150 097.80	-8 434.76
Total services généraux (1)	232 197.56	223 762.80	-8 434.76
Restauration et hébergement	162 640.00	162 640.00	00.00
Bourses nationales	20 000.00	20 000:00	0.00
Total services spéciaux (2)	182 640.00	182 640.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	414 837.56	406 402.80	-8 434.76
	SECTION OPERATIONS EN CAPITAL	APITAL	
Opérations en capital	8 000:00	00.000	-2 000.00

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A

Etablissement:

Pièce B1.2

Pour les A.C.

Page n° 3

DEPARTEMENT :: CHARENTE

COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREVISI	ISIONS BUDGETAIRES				
		SECTION	N DE FONCTIONNEMENT			i.	
		DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	
Activité pédagogique	00 69 665.00	69 665.00		69 665.00	69 665.00		_
Vie de l'élève	4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00		_
Administration et logistique	158 532.56	158 532.56		150 097.80	150 097.80		
Total services généraux (1)	232 197,56	232 197.56	14	223 762.80	223 762.80		
Restauration et hébergement	162 640.00	162 640.00		162 640.00	162 640.00		
Bourses nationales	20 000.00	20 000.00		20 000:00	20 000.00		
Total services spéciaux (2)	182 640.00	182 640.00		182 640.00	182 640.00		
							_

Exercice: 2017

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC Etablissement:

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.2

Pour les A.C.

Page n°4

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

d'établissement d'Administration autorités de contrôle d'établissement d'Administration d'A	DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	PREVISIONS BUDGETAIRES	SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES Vote du Conseil d'Administration DREVISIONS BUDGETAIRES SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES d'Administration autorités de contrôle d'Administration A despissement DEPENSES A despissement A despisse
	Proposition du chef Vote du Conseil Cadre réservé aux Proposition du chef Vote du Conseil d'Administration autorités de contrôle d'établissement d'Administration du chef Vote du Conseil d'Administration du chef d'Administration du chef d'Administration d'Administration du chef du Conseil d'Administration du chef d'Administration	DEPENSES RECETTES Vote du Conseil Cadre réservé aux Proposition du chef d'Administration Vote du Conseil d'Administration autorités de contrôle d'établissement d'Administration	SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES Vote du Conseil Vote du Conseil d'Administration autorités de contrôle d'Administration A06.402.80 A06.402.80	414 837 56

-7 934.76		
-7 934.76	AL	10000
CAF ou IAF	IN OPERATIONS EN CAPITAL	
CAF	SECTION O	4 4
		:

-8 434.76

-8 434.76

Résultat prévisionnel

		SECTION OF	OPERATIONS EN CAPITAL	-		
Opérations en capital	8 000.00	8 000.00		00.000	6 000.00	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	422 837.56	422 837.56		412 402.80	412 402.80	

Exercice: 2017

Etablissement:

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC 0160034A

BP 50017 631, Av. Paul Ricard

16170 ROUILLAC

Pour les A.C. Pièce B1.3

Page n°5

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

	Recettes	406 402.80	-8 434.76
Rappel de la section de fonctionnement	Dépenses	414 837.56	Résultat prévisionnel
		Section de fonctionnement	

	Tableau prévisonnel de financement	
	Emplois	Ressources
Opérations d'Investissement	8 000.00	000009
IAF	7 934.76	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	9 934.76
Total	15 934.76	15 934.76

74 943.04	9 934.76	34 037.43	118 915.23
FDR estimé	Prélèvement proposé	Prélèvements déjà autorisés	Montant au dernier compte financier
		Montant du fonds de roulement	

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Pièce B2

Pour les A.C.

Page n°6

DEPARTEMENT: CHARENTE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Etablissement:

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

		PREV	ISIONS BUDGETAIRES	RES				
		Etat de	Etat des origines de financement	əment				
	Ouvertures de crédits	le crédits			Prévisions	Prévisions de recettes		
	Rappel des crédits	Vote du Conseil	Rappel des recettes		Vot	Vote du Conseil d'Administration	tion	1
	ouverts au budget initial de l'année N-1	d'Administration	admises au budget initial de l'année N-1	Total	Etat	Région, Dépt, Grpt communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres
		SECTIO	IN DE FONCTIONNEMENT	EMENT				
Activité pédagogique	77 925.00	69 665.00	77 925.00	69 665.00	6 650.00	20 915.00	29 000:00	13 100.00
Vie de l'élève	2 500.00	4 000.00	2 500.00	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00	00:00
Administration et logistique	157 178.03	158 532.56	154 868.27	150 097.80	0.00	96 437.80	8 300.00	45 360.00
Total services généraux (1)	237 603.03	232 197.56	235 293.27	223 762.80	10 650.00	117 352.80	37 300.00	58 460.00
Restauration et hébergement	173 190.00	162 640.00	173 190.00	162 640.00	0.00	0.00	162 640.00	0.00
Bourses nationales	22 000:00	20 000:00	22 000.00	20 000:00	20 000:00	00'0	0.00	0.00
Total services spéciaux (2)	195 190.00	182 640.00	195 190.00	182 640.00	20 000:00	0.00	162 640.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	432 793.03	414 837.56	430 483.27	406 402.80	30 650.00	117 352.80	199 940.00	58 460.00
		SECTION	OPERATIONS EN CAPITA	CAPITAL				
Opérations en capital	7 800.00	8 000:00	7 800.00	6 000.00	0.00	00:000 9	00'0	00:0
TOTAL GENERAL	440 593.03	422 837.56	438 283.27	412 402.80	30 650.00	123 352.80	199 940.00	58 460.00

Exercice: 2017

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pour les A.C.

Pièce B3.1

Page n° 7

DEPARTEMENT: CHARENTE

COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

0160034A

Etablissement:

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Exercice: 2017

Etablissement:

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017

631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C. Pièce B3.1

Page n°8

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

		Ouvertures de crédits						Prévisions de recettes			
		Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration				Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libelié			_
	0PCES1	Forum Santé		400.00				-			_
	0PCES2	Comité Education Santé		200.00							
	0PCES3	Concours National Resitance Déportation		300.00				-			_
	0PCES4	Formation délégué éleves		100.00							_
	0PESC-5	Formation des déléguées	100.00								_
PCST		Parcours Culture Math. Scienti. Techno.	5 500.00	4 500.00							_
	0PCST-2	Matériels consommables	1 250.00								
	0PCST-3	Visite 6eme La Roche Beaucourt	200.00								_
	0PCST1	Matériels consomables		3 000.00							_
	0PCST2	Projets scientifiques		1 500.00							_
	0PSCST-1	Matériels nouveaux programmes	3 750.00								_
PEAC		Parcours d'éduc, artistique & culturel	2 700.00	4 300.00							_
	0PEAC-1	Lecture écriture Seme	600.00								_
	0PEAC-2	Projet Moyen Age	600.00								_
	0PEAC-3	Sensibilisation spectacle vivant	600.00								_
	0PEAC4	Fournitures (Musique, Arts Plastiques)	900.00								_
	0PEAC1	Spectacle 5eme Cyrano		500.00							_
	0PEAC2	spectacle 4eme Si Ioin		450.00							_
	0PEAC3	spectacle бете Equilibre		450.00							_
	0PEAC4	Cig au cinéma 6eme Ulis		650.00							
	0PEAC5	Prix literaire		200.00							_
	0PEAC6	projet Fresque 3eme		700.00							_
	0PEAC7	projet Bordeaux Ulis		450.00		-					

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Etablissement:

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C. Pièce B3.1

Page n°9

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

	I 	Ouvertures de crédits			L			Drávie do secultos		
		Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Consell d'Administration				Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
	0PEAC8	Fournitures Musique Arts plastiques		900.00						
PEDD		Parcours Education Devioppement Durable	200.00	100.00						
	0PEDD-1	Opération "Faite de la Récuperation"	100.00							
	0PEDD-2	Projets Hotels à Insectes	100.00							
	0PEDD1	Sensibilisation au développement durable		100.00						
PEMI		Parcours Education Médias Information	3 200.00	4 200.00						
	0PEMI-1	Abonnements Livres documentaires fiction	3 200.00							
	0PEMI1	Abonnements Livres documentaires fiction		3 200.00						
	OPEMI2	Atelier lecture et prix litéraires		1 000:00						
PEPS		Parcours Education Physique et Sportive	32 130.00	35 850.00						
	0PEPS-1	Séjour Ski	30 000:00							
	0PEPS-2	Equipements Sportifis	1 830.00							
	0PEPS-3	"Les Ovalies" 6ème	300.00							
	0PEPS1	Sejour Ski		34 000.00						
	0PEPS2	Equipements Sportifs		1 450.00						
T	0PEPS3	Projet Les Ovalies 6eme		400.00						
PMLS		Parcours Maltrise des Langues et Société	1 300.00	1 300.00						
	0PMLS-1	Lettres, LV1, LV2, Hsit. Geo.	1 300.00							
	0PMLS1	Lettres, LV1, LV2, Hslt Geo.		1 300.00						
POEU		Parcours Ouverture Européenne	20 000.00							
	0POEU-1	Séjour Angleterre 4ème	20 000:00							
		Total du service	77 925.00	69 665.00				Total du service	77 925.00	69 665.00
			Crédits votés par le C.A	69 665.00				Rk	Recettes votées par le C.A	69 665.00

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Etablissement:

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C. Pièce B3.2

Page n° 10

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

	Consell			4 000.00	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	Vote du Conseil d'Administration				,		
	Rappel des recettes admises au budget Initial de l'exercice précédent		2 500.00			2 500.00	Recettes votées par le C.A
Prévisions de recettes	Imputation	Libellé	Subventions minis éduc nat.	Fonds Sociaux	Subventions minis éduc.nat.	Total du service	
		Compte	7411		7411		
		Activité					
		Domaine		500.00 FSOC			
	Vote du Conseil d'Administration		4 000.00	1 500.00	2 500.00	4 000.00	4 000.00
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		2 500.00	1 300.00	1 200.00	2 500.00	Crédits votés par le C.A
Ouvertures de crédits	Imputation	Libellé	Fonds Sociaux	Fonds social lycéen et collégien	Fonds social des cantines	Total du service	
		Activité		16FS-	16FSC		
		Domaine	FSOC				

Exercice: 2017

Etablissement :

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

16170 ROUILLAC BP 50017 631, Av. Paul Ricard

Pour les A.C.

Pièce B3.3

Page n° 11

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO: Administration et logistique

dits iget						-	
precedent	Vote du Conseil d'Administration				Imputation	Rappel des recettes admises au budget inttal de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
		Domaine Ac	Activité (Compte	Libellé		
8 802.67			7088		Autres produits activ.annexes	00:009	500.00
2 000.00			7443		Subventions Département	103 107.28	96 437.80
5 702.67			7445		Subventions A.S.P.	44 964.00	45 360.00
00'009			777		Quote.pt.sub.inv.cpte.resultat	6 196.99	7 800.00
200.00			_				
44 964.00	45 360.00						
44 964.00	45 360.00			T			
	3 264.41						
	2 000.00		ŀ				
	664.41		-				
	900.00						
5 200.00	5 000.00						
2,700.00	2 500.00						
2 500.00	2 500.00						
11 000.00	11 000.00		_				
1 500.00	1 500.00						
2 500.00	2 500.00						
7 000.00	7 000:00						
2 500.00	2 500.00	L					
2 500.00	2 500.00						
27 069.60	32 652.90						
	7 000.00	_					
00:00	200.00	_					

Exercice: 2017

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC Etablissement :

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Pour les A.C. Pièce B3.3

Page n° 12

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO: Administration et logistique

		Ouvertures de crédits						Prévisions de recettes		
		Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration				Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libelie		
	OFOUR	Foumitures	2 000:00	5 000.00						
	OHYGI	Hygiene (linges - Produits)	8 800.00	7 800.00						
	DOUT!	Outillages	1 500.00	1 500.00						
	OTICE	Achat informatique TICE	1 000:00	1 000.00						
	ZDTVX	Dotation Petit investissements Travaux	10 169.60	10 052.90						
FOUR		Fournitures	7 000.00	7 000.00						
	DAUFO	Autres Fournitures	1 500.00	1 500.00						:
	OFBUR	Fournitures Bureaux	3 000.00	3 000.00						
	0PAPI	Papiers Photocopieurs	2 500.00	2 500.00						1
OP-SPE		Opérations spécifiques	8 506.75	8 300.00						
	DAMOR	Amortissement	8 506.75	8 300.00						
SECU		Sécurité	2 800.00	2 800.00						
	DACMO	Sécurité Batiment et Personnels	2 500.00	2 500.00						:
	OINFI	Infirmerie	300.00	300.00						
VIAB		Viabilisation	39 335.01	40 455.25						
	2BOIS	Bois	15 741.23	15 709.78						
	2EAU	Eau	5 031.04	5 561.06						
	2ELEC	Electricité	18 562.74	19 184.41						
		Total du service	157 178.03	158 532.56				Total du service	154 868.27	150 097.80
			Crédits votés par le C.A	158 532.56					Recettes votées par le C.A	150 097.80

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Etablissement: 0160034A

COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C.

Pièce B4.1

Page n° 13

T 49611 13

DEPARTEMENT: CHARENTE

> ORDONNATEUR M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

	Ouvertures de crédits						Prévisions de recettes		
	Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration				Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	9 <u>1841</u>		
2DENR Achat de denrées	nrées	112 290.00	106 167.60		MO20	7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt	15 940 00	17 19n nn
2DENR Achat de denrées	irées	112 290.00	106 167.60		0DP4 7	7062	Prod. Restaur. Sool.et hébergt	157 250 00	145 520 00
2REVR Reversement	Reversement Restauration scolaire	00.006 09	56 472.40						
2REVR Reversement	Reversement Restauration Scolaire	90.000	56 472.40						
	Total du service	173 190.00	162 640.00				Total du service	173 190.00	162 640,00
		Crédits votés par le C.A	162 640.00					Recettes votáss par le C.A	162 640.00

Exercice: 2017

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

Etablissement:

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pièce B4.2

Pour les A.C.

Page n° 14

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN: Bourses nationales

	Vote du Conseil d'Administration			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000:00
			8				96	A
	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		22 000.00				22 000.00	Recettes votées par le C.A.
Prévisions de recettes	Imputation	Libellé	Subventions minis.éduc.nat.	Bourses Nationales	Subventions minis, educ, nat.		Total du service	S.
		Compte	7411		7411			
		Activité			OBN			
		Domaine	0	000:00 BONA			0	ó
	Vote du Conseil d'Administration		20 000.00	20 000.0			20 000.00	20 000.00
	Rappel des crédits ouverts au budget Initial de l'exercice précédent		20 000.00	20 000:00	2 000.00	2 000.00	22 000.00	Crédits votés par le C.A
Ouvertures de crédits	Imputation	Libellé	Bourses Nationales	Bourses Nationales	Remise de Principe	Remises de Principes	Total du service	
		Activité		0BN		ORP		
		Domaine	BONA		REPR			

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A Etablissement:

COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C.

Pièce B5

Page n° 15

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

OPC: Opérations en capital

	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		7 800 00			7 800,00	
Prévisions de recettes	Rappel dadmises admises initial de initial de préviour préviour préviour préviour de la contration de la con	Libellé	Subv. investiss. Département			Total du service	Recettes vot
	ш	Compte	1313 Subv. inves				
		Domaine Activité	-				
	Vote du Conseil d'Administration	Ĭ	8 000.00	2 000:00	6 000.00	8 000.00	8 000.00
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		7 800.00		7 800.00	7 800.00	Crédits votés par la C.A
Ouvertures de crédits	Imputation	Libellé	Investissement	Dépannage en investissement	ZEQUIPSRH Equipement SRH	Total du service	
		Activité		ODEPI D	ZEQUIPSRH E		
	_	Domaine	INVES				

Etablissement:

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017

631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Pour les A.C. Page n° 16

Pièce: B4.1.1

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIR: Mme BERNUCHON Josette Exercice: 2017

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

4	e calcul	_						
blissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat	Charges de fonctionnement / Reversements - Asslette de calcul							
la restauration	ment / Reversem							
tionnement de	s de fonctionnen							
nt pour le fonc	Charge							
l'établissemer		٠						
ntes de		Nb Jo.	143	Nb Jo.	143	143	143	143
Constantes de l'étal	taire	Compte	7062	Compte	7062	7062	7062	7062
	Imputation budgétaire	Activité	0DP4	Activité	MODO	MO20	0000	МООО
	1dml	Domaine		Domaine				
Tableau 1	RECETTES	Elèves	D.P. Forfait 4 jours	Convives	Tarif 1 395 >=<466	Tarif 2 >466	Tarif A Agent/Assedu/CUI/	Tarif E Externe & <=395

	Imputation budgétaire	budgétaire
DEPENSES	Domaine	Activité
Reversement	2REVR	2REVR

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Page n° 17

Pièce: B4.1.1 Pour les A.C.

DEPARTEMENT: CHARENTE

Etablissement: 0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC BP 50017 631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

des dépenses	Montant des charges de fonctionnement et des reversements										
Calcul détaillé des recettes et des dépenses	Montant des cha		00	03		0:	00	00	0:	00	0
		Nb rep	48620	48620	Nb rep	64350	314600	314600	21450	715000	763620
		Total	145 520.00	145 520.00	Total	1 665.00	9 130.00	5 830.00	495.00	17 120.00	162 640.00
		Tarif	428.00	Total	Tarif	3.70	4.15	2.65	3.30	Total	Total général
		Nbre	340		Nbre	450	2200	2200	150		
Tablean 2	RECETTES	Elèves	D.P. Forfait 4 jours		Convives	Tarif 1 395 >=<466	Tarif 2 >466	Tarif A Agent/Assedu/CUI/	Tarif E Externe & <=395		ļ

DEPENSES	Montant
Reversement	56 472.40
Total général	56 472.40

56 472.40	106 167.60	0.21
Dépenses hors crédit nourriture	Dépenses crédit nourriture	Coût unitaire moyen restauration/hébergement

Académie :

POITIERS

Exercice: 2017

Etablissement:

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

BP 50017

631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC

Page n° 18

Pièce: B4.1.1 Pour les A.C.

DEPARTEMENT: CHARENTE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget	du Service Restau	Budget du Service Restauration Hébergement		
	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes	:	
Domaines	Activités	Montant	Domaines	Activités	Compte	Montant
Reversement Restauration scolaire	Reversement Restauration Scolaire	56 472.40		Commenseaux	7062	17 120.00
				Produits scolaires forfaits 4 jours	7062	145 520.00
Crédit nourriture		106 167.60		-		
	Total général	162 640.00		Total	Total général	162 640.00

Exercice: 2017

MINISTERE: EDUCATION NATIONALE

Etablissement: 0160034A COLLEGE CL. HAIGNÉRÉ ROUILLAC

631, Av. Paul Ricard 16170 ROUILLAC BP 50017

Pièce B6

Pour les A.C. Page n° 19

DEPARTEMENT: CHARENTE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

ORDONNATEUR: M. SOUS François COMPTABLE ASSIGNATAIRE: Mme BERNUCHON Josette

ETAT DES EMPLOIS

Observations																
Effectifs ETP Masse financière	106 392 00		1 702 468.11	117 599.52			193 809.20			2 013 876.83	320 571.60		0.00		320 571.60	2 440 840.43
Effectifs FTP	4.00	4.00	26.08	0.47	1.00	1.00	1.00	1.00	06.0	31.45	00.9	1.00	1.00	1.00	00.6	44.45
Catégorie	ASSEDU	Total	P. Certifiés	Assistante Sociale	CPE	Infirmière	Gestionnaire	Principal	Secrétaire	Total	Agents	CUI 30h	Adjoint Chef Cuisine	Chef Cuisine	Total	
Fonctions	Fonctions Educatives		Fonctions Enseignement / Formations	Fonctions Education, Santé, Social			Fonctions Encadrement, Administration et Finances				Fonctions Entretien & Maintenance		Fonctions Restauration & Hébergement			
Employeur	EPLE		ETAT								CT-MET-EPCI					Total